



RAPPORT DU COMITE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX CHARGE D'EVALUER
LA STRUCTURE ACTUELLE DU SECRETARIAT DANS LES DOMAINES DE
L'ADMINISTRATION, DES FINANCES ET DU PERSONNEL

Rectificatif

Page 4

La note 2 devrait être libellée comme suit :

2/ Voir les circulaires du Secrétaire général ST/SGB/131/Amend.31 et
ST/SGB/174.